

Relèvement des ponts du Canal Albert

Pont de Haccourt

Sur le Canal Albert - Haccourt (BE)

Mission complète d'auteur de projet

Maître de l'ouvrage
Service Public de Wallonie
Mobilité & Infrastructures /
Direction des voies hydrauliques
de Liège

Architecte
greisch

Coût des travaux
12 Mio € htva (Estimation
d'avant-projet des travaux)

Études
2022 - 2026
Exécution
2025 - 2028

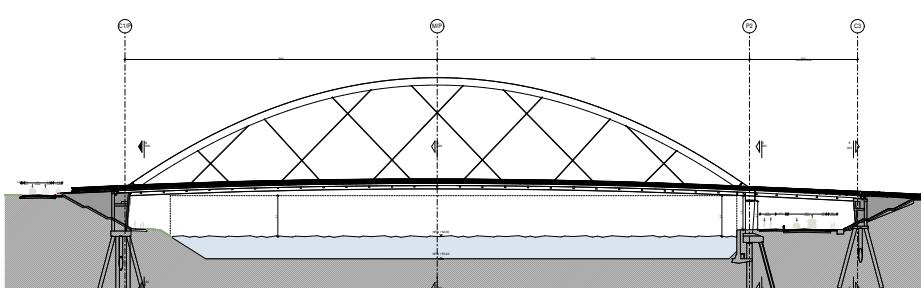
GC OA



Situation existante



Situation projetée



Le projet concerne le relèvement du pont de Haccourt sur le canal Albert et le réaménagement des abords de l'ouvrage à la suite de ce rehaussement.

Le canal Albert est la voie navigable la plus importante de Belgique et de Wallonie. La Flandre y a réalisé des travaux de suppression de goulets d'étranglement et de modernisation. Elle a procédé à l'élargissement du canal entre Anvers et Wijnegem et à l'élévation d'une soixantaine de ponts entre Anvers et la Wallonie pour assurer une hauteur libre de 9,10 mètres. Le but est d'assurer le passage de bateaux transportant quatre couches de conteneurs au lieu de trois.

Afin de dégager un gabarit de navigation de 9,1 m permettant le passage de bateaux avec 4 niveaux de conteneurs, le pont de Haccourt doit être relevé de 1,75 m. Ce relèvement doit s'accompagner d'un déplacement de l'ouvrage d'art vers le sud (vers Liège) afin d'augmenter la déclivité de la rampe en rive droite (côté Visé) et ainsi garantir des pentes de voirie acceptables pour les divers utilisateurs.

L'axe de cette voirie régionale se voit donc déplacé et les voiries communales s'y connectant sont par conséquent impactées et doivent être adaptées à la nouvelle situation.

Étant donné les modifications entraînées au niveau des voiries dans la zone, le projet ne se cantonne pas aux travaux strictement nécessaires au relèvement du pont (+ adaptations de voiries) mais suppose de revoir, de manière plus globale, les principes de circulation et l'aménagement dans la zone. Notons notamment que la voirie longeant le canal Albert devra à terme passer sous la l'ouvrage d'art. Pour ce faire, une nouvelle travée d'une vingtaine de mètres doit être construite et connectée au tablier du pont bowstring, nécessitant une vérification de l'ouvrage existant.

Le relèvement devient dès lors l'opportunité d'améliorer globalement tant la mobilité que le contexte paysager aux abords du pont.